

Journal des traducteurs Translators' Journal

Société des Diplômés de l'Institut de Traduction Appel au Conseil des Arts du Canada en faveur de la traduction d'oeuvres littéraires canadiennes

La rédaction

Volume 5, numéro 3, 3e trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057949ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057949ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La rédaction (1960). Société des Diplômés de l'Institut de Traduction : appel au Conseil des Arts du Canada en faveur de la traduction d'oeuvres littéraires canadiennes. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(3), 86-87. <https://doi.org/10.7202/1057949ar>

Les récipiendaires des bourses d'étude octroyées annuellement par l'Institut de Traduction furent, en deuxième année, Mme Monique Pesant, et en première année, Mlle Yvette Lépine.

Le certificat de deuxième année fut décerné à quarante étudiants tandis que le certificat de première année fut décerné à trente-deux candidats ayant subi avec succès les épreuves d'examens.

Cette séance de fin d'année fut suivie d'un vin d'honneur servi au salon de réception de l'université.

*La directrice des études,
Jeanne GREGOIRE*



SOCIÉTÉ DES DIPLÔMÉS DE L'INSTITUT DE TRADUCTION

Appel au Conseil des Arts du Canada en faveur de la traduction d'œuvres littéraires canadiennes

La dernière livraison du Journal des Traducteurs publiait le compte rendu d'une exposition d'OUTILS DU TRADUCTEUR organisée par la Société des Diplômés de l'Institut de Traduction, au cours de laquelle la Société avait pris la décision de demander au Conseil des Arts du Canada des octrois pour les éditeurs qui encourageraient la traduction d'œuvres littéraires canadiennes. Voici le texte de la lettre de la SDIT et la réponse du Conseil des Arts :

Montréal, le 10 mai 1960

Le Conseil des Arts du Canada
140, rue Wellington
Ottawa (Ontario).

La Société des Diplômés de l'Institut de Traduction (affilié à l'Université de Montréal) prie le Conseil des Arts du Canada d'étudier l'opportunité de favoriser la traduction des ouvrages canadiens en anglais ou en français, selon le cas, en accordant aux éditeurs une subvention suffisante pour leur permettre de donner aux traducteurs une rémunération convenable. La Société estime que la traduction des ouvrages canadiens de l'anglais au français ou du français à l'anglais n'est guère possible, étant donné les dimensions du marché, sans l'aide de l'Etat ou d'un organisme d'assistance aux entreprises culturelles de la nature du Conseil des Arts du Canada.

Proposition adoptée à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée du 30 avril 1960.

La présidente de la SDIT

(signé) Thérèse DUMESNIL

Le 18 mai 1960

Mlle Thérèse Dumesnil,
Société des Diplômés de l'Institut de Traduction,
6619 avenue des Erables,
Montréal, Qué.

Chère mademoiselle Dumesnil,

Je vous remercie de votre lettre soulignant l'importance qu'il y a pour certains travaux canadiens à être traduits soit en français ou en anglais. Vous soulevez là un problème que le Conseil reconnaît être extrêmement important et pour lequel il a stipulé dans sa politique d'aide à la publication. L'an passé, nous avons aidé à la traduction en langue française du livre de Mason Wade sur le Canada français, de même qu'à la traduction en langue anglaise des poésies d'Emile Nelligan. L'un des problèmes qu'implique nécessairement un tel projet est que nous devons nous assurer que la traduction sera par elle-même un aussi bon travail littéraire que l'original. Le Conseil, de ce fait, n'accorde son assistance qu'aux manuscrits soumis par un éditeur intéressé. Les manuscrits sont alors soumis à un jury qui fait une recommandation au Conseil selon leurs mérites littéraires. Toutefois, le Conseil ne se croit pas en position pour recommander la traduction de travaux spécifiques. Le nombre de livres traduits dans le cadre de cette politique peut paraître insignifiant, mais j'aimerais attirer votre attention sur le fait que nous venons à peine de terminer notre première année d'assistance aux éditeurs et espérons recevoir de plus nombreuses demandes dans l'avenir.

Nous estimons que votre société, de par ses traductions, peut grandement favoriser l'expansion de notre littérature canadienne, tant française qu'anglaise.

Veuillez agréer, chère mademoiselle Dumesnil, l'expression de mes sentiments dévoués et distingués.

Neil CARSON,
Service d'Information



CORPORATION DES TRADUCTEURS

La Corporation des traducteurs professionnels du Québec a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 16 juin à l'École D'Arcy McGee, à Montréal. Après avoir entendu les rapports du président, du vice-président et du trésorier, les membres ont décidé de convoquer une autre assemblée générale à l'automne, en raison du nombre limité des présences. Depuis, l'élection des membres du nouveau conseil a été effectuée par correspondance.

Parmi les initiatives de la CTPQ qui ont remporté un vif succès au cours de l'année, il y a lieu de signaler le dîner au restaurant Chez Son Père où tous les membres étaient invités moyennant une contribution très modique et qui fut suivi d'une visite organisée des établissements du journal "La Presse", ainsi que la causerie de M. Paul L'Anglais à l'Université de Montréal, sur "l'art difficile du doublage cinématographique", qui fut complétée par la présentation, en primeur, d'un excellent film allemand.

Tous les traducteurs professionnels qui désireraient devenir membres de la CTPQ ou se renseigner sur cet organisme peuvent s'adresser soit à M. André d'Allemagne (3115, rue Maplewood), soit à M. Gabriel Langlais (5582, rue Gati-neau).

(1) Cette causerie fera l'objet d'un article dans un prochain numéro.